

POSITION PUBLIQUE : CATASTROPHES NATURELLES, CHANGEMENTS CLIMATIQUES ET PRIMES D'ASSURANCE

Il semble que les catastrophes naturelles sont plus fréquentes et plus coûteuses depuis quelques années. Quel est l'impact des catastrophes naturelles sur les primes d'assurance incendies, accidents et risques divers (IARD) payées par les consommateurs?

Les catastrophes naturelles ont provoqué une hausse appréciable des primes payées par les consommateurs. À certains endroits, elles ont même entraîné la révocation de l'assurance-vie et de l'assurance IARD. Les primes d'assurance sont influencées par divers facteurs, notamment le risque que représentent les événements locaux et les événements mondiaux. Les sociétés d'assurances canadiennes, incluant les assureurs gouvernementaux, paient elles-mêmes des primes aux réassureurs sur le marché mondial. Le risque mondial de catastrophes naturelles influence les primes que paient les sociétés d'assurance sur le marché mondial de la réassurance et entraîne donc une hausse des primes d'assurance payées par les consommateurs. Ainsi, une catastrophe naturelle qui cause des dommages assurés importants en Asie peut très bien avoir un impact sur les primes d'assurance au Canada.

Les modèles de catastrophes ont été mis à jour en fonction des changements climatiques qui entraînent des réclamations plus fréquentes et plus coûteuses (y compris les frais de litige), et ils font l'objet de révisions additionnelles à la suite des réclamations au cours des 10 dernières années. Les tendances actuelles appuient la théorie du réchauffement de la planète et les affirmations des scientifiques qui prédisent qu'à l'avenir, les perturbations atmosphériques seront plus fréquentes et plus graves. Ceci dit, malgré les réclamations considérables des dernières années, l'industrie de l'assurance demeure financièrement solide grâce aux procédures mondiales de transfert et de répartition des risques.